



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE MONTBOUCHER SUR JABRON

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article 48 de la loi du 05 avril 1884)

Le Conseil Municipal se réunira, salle du Conseil de la Mairie de Montboucher sur Jabron. En préambule à l'ouverture de la séance, Monsieur BUENO, Trésorier Principal de Montélimar, présentera la situation financière de la commune.

le : mardi 10 décembre 2013

à : 18 h 30 min

Affiché le : 5 décembre 2013

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Aménagement Centre du Village - 2ème tranche Rue Fortuné Jacquier - RD 169 - aménagement du parking mairie :
  - demande de subvention auprès du Ministère de l'Intérieur
  - demande de subvention DETR - exercice 2014
- Syndicat d'Irrigation Drômois : désignation de deux délégués
- Budget principal 2013 : décision modificative numéro 3
- Budget principal, exercice 2014, autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif
- Admission en non valeur pour un montant de 356,14 euros
- Salle des Fêtes : actualisation des tarifs
- Contrats d'assurance des risques statutaires
- Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie
- Point sur le travail des agents des services techniques
- Compte rendu des commissions de la communauté d'agglomération Montélimar - SESAME
- Questions diverses.

Le Maire,  
Bruno ALMORIC

